

► Annexe I

Déclaration liminaire du Directeur général de l'OIT à la 350^e session du Conseil d'administration (lundi 4 mars 2024)

Monsieur le Président du Conseil d'administration, Excellence Abiodun Richards Adejola,
Madame la Vice-présidente employeuse, M^{me} Renate Hornung-Draus,
Madame la Vice-présidente travailleuse, M^{me} Catelene Passchier,
Mesdames et Messieurs, les membres du Conseil d'administration,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette 350^e session du Conseil d'administration du BIT.

À l'entame de mon propos qu'il me soit permis à mon tour de saluer et féliciter Madame Ana Virginia Moreira Gomes, la nouvelle Directrice régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui vient de prêter serment.

La situation mondiale de l'emploi s'est globalement améliorée au cours de l'année écoulée. Le rapport annuel de l'OIT intitulé *Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2024* (connu sous son acronyme en langue anglaise «WESO-Trends»), publié en janvier, met en évidence un degré considérable de résilience du marché du travail.

Ainsi, le taux de chômage mondial a decru pendant toute l'année 2023. Il est passé de 5,3 pour cent en 2022 à 5,1 pour cent en 2023. La différence doit être signalée parce qu'elle témoigne d'avancées tangibles en matière de politique de l'emploi. À ce titre, en 2023, la croissance de l'emploi s'est chiffrée à 2,2 pour cent et le déficit d'emplois – le «jobs gap» – a sensiblement diminué, retombant en dessous de son niveau de prépandémie.

Sur le plan mondial, les taux de participation au marché du travail se sont élevés à 60,8 pour cent, ce qui correspond à une maigre augmentation de 0,8 pour cent de plus que leur tendance historique. Néanmoins, le constat reste nuancé lorsque l'on étudie la question de la qualité de l'emploi.

Ces évolutions timides ne sauraient masquer l'état actuel de la géopolitique mondiale.

À Gaza, le conflit en cours a de graves répercussions sur les vies et les moyens de subsistance des populations. Les estimations du BIT, en partie fondées sur celles du Bureau central des statistiques palestinien, estiment à plus de 66 pour cent le nombre d'emplois qui ont été détruits à Gaza et environ 32 pour cent en Cisjordanie. Le conflit entre Israël et le Hamas a eu de graves répercussions sur le marché du travail israélien également.

Depuis le 7 octobre 2023, le marché du travail israélien a temporairement perdu au moins 550 000 travailleurs, ce qui équivaut à 13 pour cent de l'emploi total. La Banque d'Israël estime que ces pénuries de main-d'œuvre coûtent à l'économie israélienne 600 millions de dollars américains chaque semaine, soit environ 6 pour cent du PIB hebdomadaire du pays.

Cette guerre meurtrière s'inscrit sur la longue liste des autres différends qui ont lieu dans le monde. Je pense notamment à l'Ukraine, l'Est de la République Démocratique du Congo, le Soudan, le Myanmar, le Yémen et à tous les autres pays qui traversent des crises apportant

leurs lots de catastrophes environnementales, de désolations, de précarité et de déplacements de civils innocents.

C'est dans ce contexte que je voudrais évoquer les principaux points à l'ordre du jour de cette session du Conseil d'administration.

Parmi les points importants que nous devons aborder se trouvent les aspects essentiels de notre gouvernance interne.

À ce propos, l'entrée en vigueur de l'Instrument d'amendement de 1986 à la Constitution de l'OIT sera certainement au cœur de nos discussions.

Je déploie tous les efforts possibles pour appuyer le processus, et ce à plusieurs niveaux, en vue d'obtenir la ratification par trois autres États ayant l'importance industrielle la plus considérable pour l'entrée en vigueur de l'Amendement. C'est l'occasion pour moi ici de réaffirmer ma détermination pour l'obtention des résultats escomptés que nous attendons toutes et tous depuis 38 ans.

Parallèlement à ces efforts continus, il nous paraît essentiel d'examiner les autres moyens à notre disposition pour réaliser des progrès tangibles. À cet effet et depuis la semaine passée, le Bureau a partagé ses idées avec les membres du Conseil d'administration sous forme d'un document officieux pour une approche pragmatique permettant de meilleures avancées.

Il est bien évident qu'il ne s'agit pas d'une proposition. Ce sont des idées que nous partageons. À la lumière de vos débats en la matière, nous nous tenons prêts à répondre aux instructions qu'il vous plaira de nous donner.

L'ordre du jour comprend également un point sur l'état de la Coalition mondiale pour la justice sociale dont vous avez approuvé la création en novembre dernier. La Coalition compte au moment où je vous parle 180 membres, dont 42 gouvernements, 48 organisations de travailleurs et 20 organisations d'employeurs ainsi que plusieurs agences des Nations Unies et l'Organisation mondiale du commerce.

Lors des prochains mois, nous organiserons une réunion virtuelle d'introduction à l'intention de tous les membres, en plus de six webinaires sur chacune des thématiques stratégiques envisagées conformément à la décision adoptée par le Conseil d'administration en novembre 2023.

Nous sommes convaincus que la Coalition sera un élément fondamental devant permettre à l'OIT de maximiser le potentiel du deuxième Sommet mondial pour le développement social dont la tenue a été confirmée la semaine dernière par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Bureau prépare sa participation active pour la tenue de ce sommet, qui sera également l'objet de nos discussions lors de la présente session du Conseil.

Souvenez-vous qu'en novembre dernier vous avez créé un Groupe de travail sur le nouveau Contrat social qui devra constituer la base de la contribution de l'OIT au Sommet social. Nous espérons que la thématique du Contrat social sera fortement soutenue lors du Sommet social.

J'ai d'ailleurs choisi le sujet du Contrat social comme thème de mon rapport à la Conférence internationale du Travail en juin prochain.

Pour la première fois depuis 2018, il y aura sur notre agenda une Section de haut niveau, ayant pour thématique les effets de la digitalisation et de l'intelligence artificielle sur le monde du travail.

À l'occasion de la mise en place de l'ordre du jour de cette session du Conseil, les mandants se sont concertés dans une vaste majorité pour que soient mieux appréhendées ces questions en raison de leurs conséquences irréfutables sur le monde du travail.

Cette problématique a occupé une place prépondérante dans les débats du Forum économique mondial à Davos en janvier dernier, où un quart des chefs d'entreprise interrogés déclarait qu'il s'attendait à des suppressions importantes d'emplois, mais aussi à une plus grande productivité.

Comme vous le savez sans doute, l'OIT a réalisé ses propres estimations qui ont été publiées au mois d'août dernier. Nous ne nous attendons pas à un tableau aussi sombre en matière de perte d'emploi.

Néanmoins, il y aura des changements structurels et substantifs sur les emplois et la qualité de l'emploi. Certes des millions d'emplois seraient menacés, voire supprimés, mais il faut s'attendre aux transformations de centaines de millions d'autres emplois nécessitant une transition vers de nouvelles compétences.

À l'échelle mondiale, le potentiel d'«augmentation» (c'est-à-dire l'automatisation partielle des tâches en complément du travail humain), estimé à 13 pour cent de l'emploi total, est presque 6 fois plus élevé que celui de l'automatisation. Selon le rapport du BIT, l'automatisation correspond à 2,3 pour cent de l'emploi total.

Dans l'ensemble, il y a un grand nombre d'inconnues et il est incontestable que l'OIT devra démontrer plus de leadership dans ses recherches en ce qui concerne l'impact de l'intelligence artificielle sur le marché de l'emploi.

Demeure la situation épineuse et préoccupante dans le territoire palestinien occupé, en particulier Gaza.

Le document présenté au Conseil dresse le rôle précis de l'OIT dans les phases de relèvement et de reconstruction. Les éléments prévus pour l'intervention de l'OIT seront mis en application dès que la situation le permettra. Dans l'attente, nous continuons d'assister les autorités palestiniennes dans les domaines relatifs au marché du travail ou en général au mandat du BIT, et nous gardons le dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes. Les sujets d'importance capitale liés à la sécurité sociale, la création d'emplois, l'appui aux très petites entreprises et aux petites et moyennes entreprises, le respect des droits des travailleurs, en incluant la santé et la sécurité, restent au cœur de nos préoccupations.

Enfin, nous nous intéresserons aussi aux prochaines étapes sur la question cruciale du salaire vital dans un autre document qui vous sera présenté suite à la réunion d'experts sur le sujet qui s'est tenue le mois dernier, je crois comprendre à la satisfaction de tous les participants.

Cet ordre du jour démontre comme toujours la complexité des différentes thématiques évoquées. Il réaffirme l'urgence absolue des problématiques auxquelles l'OIT se doit de proposer des solutions.

Face aux tâches qui nous incombent, nous nous engageons comme secrétariat à tout faire pour la mettre en œuvre.

Je vous remercie, Monsieur le Président.